

SPOT A ENCASTRER AU SOL 500145 – 500147

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

CARACTERISTIQUES :

- Tension d'alimentation : 230V/50Hz
- Puissance maximale : **5W-3000K- 350lm** ; pour conserver toute sa sécurité à ce produit, il est impératif de ne pas utiliser de lampes de puissance supérieure à cette valeur.
- Type de lampe utilisable : lampe LED - culot GU10 - 230V / 5W Max.
- Classe de protection contre les chocs électriques : classe I (mise à la terre).
- **Zones d'installation : Dans toutes les zones accessibles** (par exemple, voies de passage, allées, parkings, jardins et emplacements similaires) **où un contact des personnes avec le luminaire est possible, à l'exclusion toutefois des zones particulières** (où le contact des personnes avec le luminaire peut occasionner des blessures, zones environnantes à moins de 3.5 mètres des bassins de piscines, pédiluves et emplacements analogues).
L'anneau Inox livré avec l'appareil répond aux conditions d'utilisation standard et Arlux ne peut être tenu pour responsable de traces d'oxydation pouvant apparaître dans le cas d'installation en milieux corrosifs tels que Chlore , sel de déneigement , engrais chimique, sur demande Arlux peut vous fournir des anneaux spécifiques répondant aux exigences des environnements agressifs.
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables (telles que le bois).
- Protégé contre la pénétration des poussières, contre les jets d'eau et contre les effets de l'immersion (IP65 / IP67).
- Température de surface T de l'appareil : 45°C.
- Résistance de l'appareil aux charges statiques : 20 000 newtons (2 000Kgs).
- Dimensions de découpe : 100mm (100mmx100mm pour version carrée)

INSTALLATION :

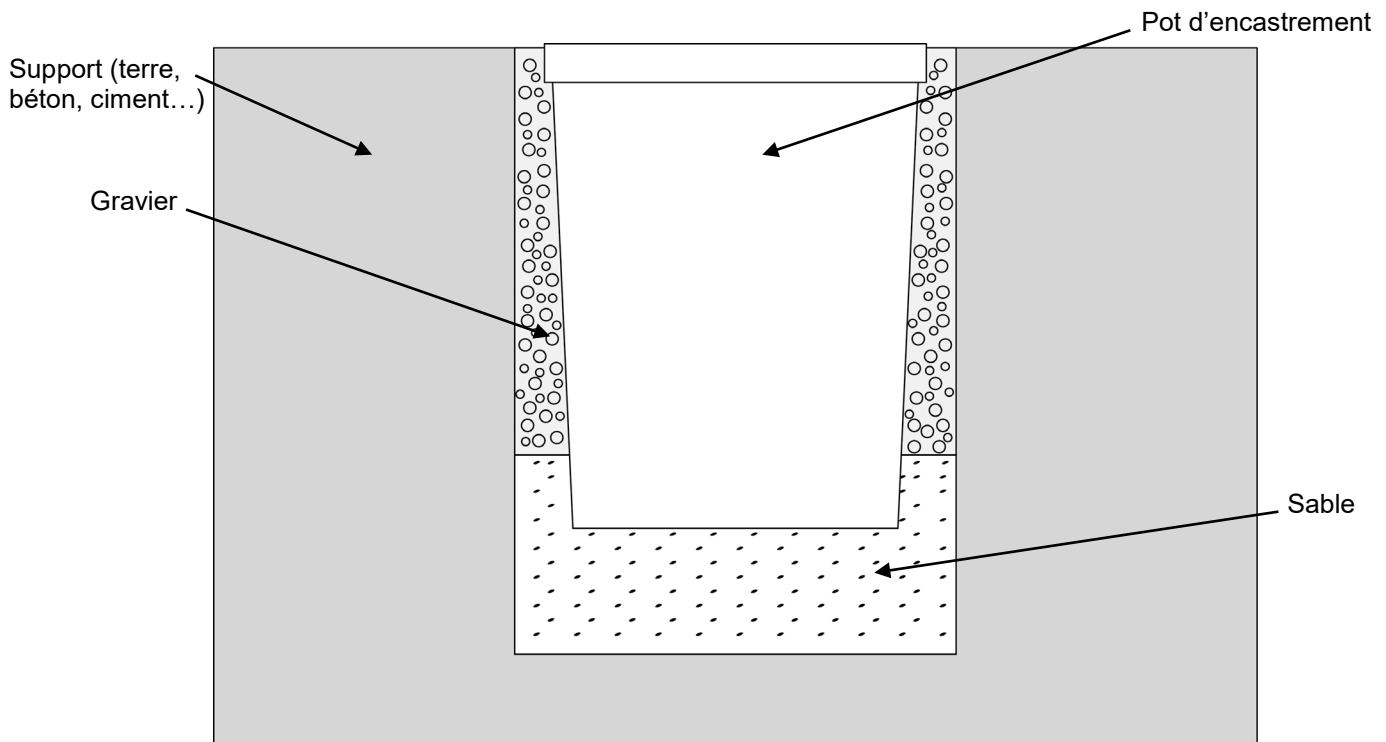
L'installation devra être réalisée par un électricien ou toute autre personne de qualification équivalente et conformément aux règles d'installation NF C 15-100.

Pour procéder à l'installation et à toute intervention sur l'appareil, interrompre l'alimentation électrique.

Le raccordement de l'appareil au réseau électrique devra être réalisé conformément aux règles d'installation par l'intermédiaire d'un boîtier de raccordement classe II / IP 67 (non fourni) ou méthode équivalente, comme indiqué ci après.

1/ Importance du drainage :

- déposer les 4 vis sur le dessus de l'appareil afin de séparer l'anneau et le verre du corps
- Déposer les 2 vis fixant le corps au pot d'encastrement
- Creuser un trou suffisamment profond pour y insérer le pot d'encastrement. Remplir ensuite le trou d'une couche de sable dans le fond puis d'une couche de gravier comme indiqué sur la figure ci-dessous afin de faciliter le drainage des eaux de pluie :

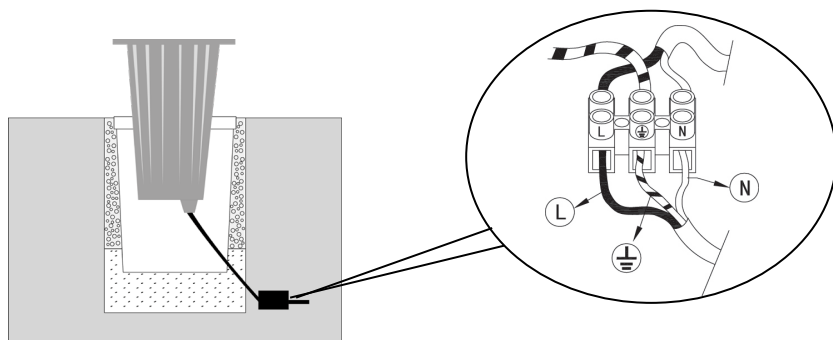



Note : lors d'une installation dans du ciment ou du béton, prévoir un joint de dilatation entre le pot et le support

L'étape du drainage est une étape primordiale, sans ce drainage l'étanchéité ne peut être assurée dans le temps. Une installation non conforme entraîne l'annulation de la garantie produit.

2/Raccordement au réseau électrique :

- Après avoir mis l'installation électrique hors tension, raccorder l'appareil au réseau par l'intermédiaire d'un boîtier d'interconnexion IP67



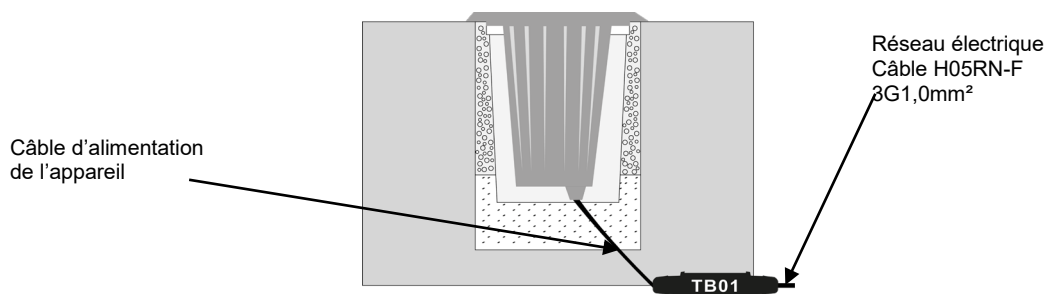
Terre  = vert/jaune
Phase (L) = marron ou rouge
Neutre (N) = bleu

Important : Le raccordement de l'appareil au réseau électrique n'est prévu exclusivement que par l'intermédiaire de son câble d'alimentation intégré, dans les conditions définies ci-dessous ; ce câble ne doit en aucun cas être supprimé.

- Remonter le corps de l'appareil sur le pot d'encastrement à l'aide des 2 vis de fixation
- **Afin de réduire les risques de condensation** à l'intérieur de l'appareil, rétablir le courant et faire fonctionner le spot sans le verre de protection pendant 2h, la chaleur dégagée permettra l'évaporation et diminuera de l'humidité dans l'air ambiant
- Couper à nouveau le courant puis remettre immédiatement le verre et l'anneau en place en veillant au bon positionnement de l'ensemble à l'aide des 4 vis de fixation (pour un meilleur positionnement, effectuer un serrage en croix). Le refroidissement de l'appareil permet alors la création d'un vide et met ainsi l'ensemble sous pression.
Note : pour une plus longue durée de vie de l'appareil, il est conseillé d'effectuer cette opération une fois par an (idéalement au début de l'été)

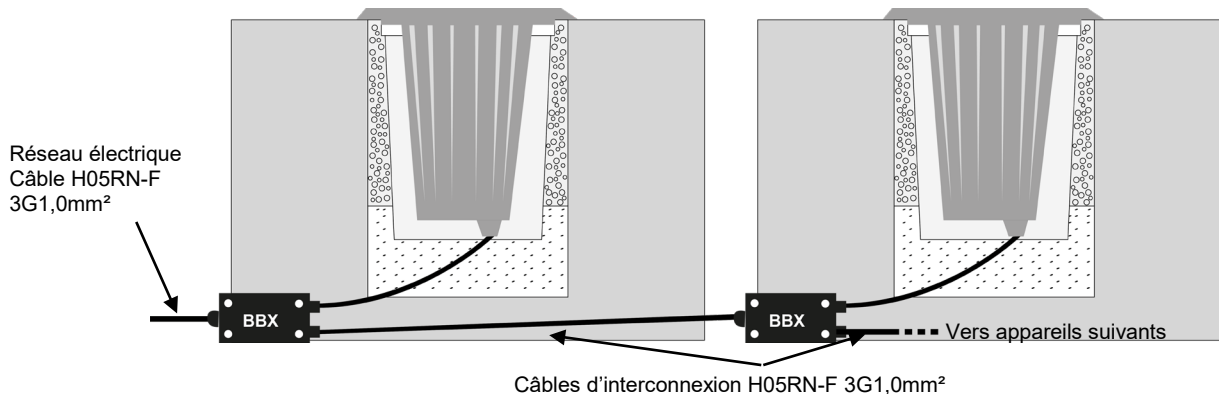
Raccordement d'un seul spot :

Utiliser le boîtier de raccordement IP67 AREV TB01, ou équivalent



Raccordement de plusieurs spots sur la même alimentation :

Utiliser le boîtier de raccordement IP67 AREV BBX, ou équivalent



PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Si le câble d'alimentation de l'appareil est endommagé, il devra être remplacé exclusivement par le fabricant, son service de maintenance ou toute personne de qualification équivalente, afin d'éviter tout risque.
- Ne pas utiliser l'appareil lorsque la vitre de protection est endommagée ou fissurée. La vitre devra être remplacée par le fabricant
- Remplacement de la lampe : Couper l'alimentation électrique, déposer l'anneau à l'aide des 4 vis, remplacer la lampe par une unité de caractéristiques similaires (Culot GU10, 5W LED Max.), remonter l'anneau (serrage en croix), rétablir le courant.



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévus pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie.

Zones d'installation des spots encastrés extérieurs

Pour les principales zones d'installation suivantes (à l'exclusion des zones normalement non accessibles), la norme définit une température maximale de la surface extérieure accessible du luminaire (limitation des risques de brûlures).

- **Zones normalement non accessibles (selon les règles d'installation) ; dans ces zones, non prévues ni aménagées pour la circulation de piétons ou de véhicules, et où tout contact des personnes avec le luminaire ne peut donc être que volontaire, aucune limitation de la température n'est requise.**

Dans ces zones, tous les modèles ARLUX en classe I et classe III, et dans les 3 types de lampe, conviennent.

- **Zones d'accès restreint (circulation de piétons et de cycles uniquement) ou un contact des personnes avec le luminaire est improbable : 100°C**

Dans ces zones, tous les modèles ARLUX en classe I et classe III, mais uniquement dans les types de lampe « compactes à fluorescence » et « LEDs », conviennent.

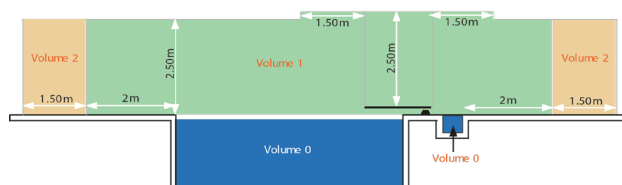
- **Dans toutes les autres zones accessibles (par exemple, voies de passage, allées, parkings, jardins et emplacements similaires) où un contact des personnes avec le luminaire est possible : 65°C pour la partie métallique et 80°C pour le verre.**

Dans ces zones, tous les modèles ARLUX en classe I et classe III, mais uniquement dans les types de lampe « compactes à fluorescence » et « LEDs », conviennent.

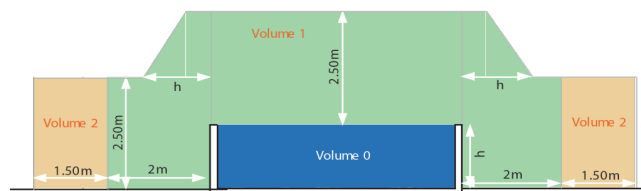
- **Zones particulières (où des hautes températures peuvent occasionner des blessures, par exemple, terrasses, zones environnantes des bassins de piscines, pédiluves et emplacements analogues) : 40°C**

Dans ces zones, et à l'exception du volume 1 des piscines et pédiluves, tous les modèles ARLUX Trade en classe I et en classe III, mais uniquement dans le type de lampe « LEDs » conviennent.

Dimension des volumes pour piscines et pédiluves



Dimension des volumes pour piscines hors sol



Volume 1 : zone de 2 mètres à compter du bord du bassin

Seuls les modèles ARLUX Trade en classe III de tension non supérieure à 12Volts, et uniquement dans le type de lampe « LEDs », conviennent.

Volume 2 : zone de 1,5 mètre faisant suite au volume 1

Tous les modèles ARLUX Trade en classe I et classe III, mais uniquement dans le type de lampe « LEDs », conviennent.

Pour les modèles de classe III, le transformateur (ou adaptateur) d'alimentation TBTS (alimenté en 230V) devra impérativement être installé en dehors des volumes 1 et 2, c'est-à-dire, à plus de 3,5 mètres du bord du bassin, et raccordé à l'alimentation électrique selon les règles de la norme NF C15 100.

Vis-à-vis de la zone d'installation prévue, l'utilisateur devra donc choisir un modèle dont la température de surface maximale est approprié ; dans le cas du volume 1 des piscines et pédiluves, ce modèle devra, en outre, être de classe III

De telles installations peuvent donc nécessiter les conseils ou l'intervention d'un professionnel qualifié.